



Pourquoi des actions bénévoles ?

Tout le monde ne dispose pas forcément du temps, des compétences et de l'expérience nécessaire pour partir comme volontaire de solidarité internationale. Plusieurs associations répondent au désir de départ de ces personnes en leur proposant des « chantiers » ou des « missions » de courte durée (de quelques semaines à deux mois).

Pour quoi faire ?

Les projets s'organisent autour d'un objectif précis : travaux de construction et de reconstruction (écoles, centres de santé...), projets de développement rural locaux (reboisement, travaux d'irrigation...), actions centrées sur l'animation culturelle, sociale et sportive (aménagement de terrains de sport, construction de maisons de jeunes...), cours de français, soutien scolaire.. Une fraction du temps est généralement consacrée au tourisme. Le second objectif est l'acquisition d'une première expérience de rencontre interculturelle et d'aide au développement.

Qui peut participer à un chantier ?

- Des personnes majeures (la majorité du public volontaire pour ces actions ayant entre 18 et 30 ans).
- Aucune formation préalable n'est demandée mais certaines qualités sont requises : bonne capacité d'adaptation, esprit d'équipe et de découverte, volonté d'aider, bonne santé.

Le profil des participants peut dépendre de la mission (animation, enseignement). Les associations demandent souvent aux candidats d'avoir une expérience de chantier en France ou une expérience d'activités en collectivité.

A savoir !

Les actions étant entièrement **bénévoles**, le coût du chantier est variable selon les organismes. Le candidat assume le plus souvent ses frais de transport, de visa et de vaccination, en plus des éventuels frais d'inscription aux chantiers. Les frais de subsistance peuvent être, le cas échéant, couverts par l'association ou le partenaire local.

L'association participe parfois aux frais de voyage, de logement et de nourriture. Elle assure en général les participants contre les risques d'accident de maladie, couvre la responsabilité civile de chacun, et prévoit un stage de formation avant le départ.

NB : Etant donné le nombre de places disponibles il est donc conseillé **de prévoir son chantier longtemps à l'avance** (6 mois).

ASI organisant des chantiers

(Associations de Solidarité Internationale)

Mouvement International ATD Quart Monde

33, rue Bergère – 75009 PARIS
Tel. 01 42 46 81 95
www.atd-quartmonde.org

ASMAE (Association Sœur Emmanuelle) :

aide au développement ; 180 pers/an ;
été/Noël/Pâques ; Burkina/Egypte/Inde/Liban/
Philippines, Madagascar, Haiti
26, bd de Strasbourg – 75010 PARIS.
Tel. 01 44 52 11 90
www.asmae.asso.fr
Email : contact@asmae.asso.fr

La guilde Européenne du Raid :

enseignement du français, action sociale ;
170 pers/an ; été ; Europe
de l'Est/Asie/Moyen-Orient.
11, rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tel. 01 43 26 97 52
www.la-guilde.org

Associations de chantiers

Cotravaux : (collectif de 12 associations proposant des chantiers).
11, rue de Clichy – 75009 PARIS
Tel. 01 48 74 79 20.

ASF (Action réconciliation services pour la Paix)

10, rue de Trévisse - 75009 PARIS. Tel : 01 42 46 92 32
www.asf-ev.de/fb/

AREC (Associations régionales études et chantiers)

33, rue campagne Première 75014 PARIS
Tel. 01 45 38 96 26
www.unarec.org

SCI (Service civil international)

2-4, rue Camille Flammarion
75018 PARIS
Tel. 01 42 54 62 43
perso.club-internet.fr/scifr/

Chantiers rencontres internationales

27, rue Pajol – 75018 PARIS.
Tel. 01 44 89 87 27
www.fuaj.org

sans oublier les groupements chrétiens qui organisent des chantiers avec une dimension spirituelle (Guides de France, Scouts de France, Union chrétiennes des jeunes gens (UCJG), Mouvement chrétien pour la paix (MCP)